

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CHANTALE OTIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire portant sur l'adoption du budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 **le 16 décembre 2021 à 19 heures**.

DONNÉ À LONGUE-RIVE, CE 29^{ème}JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-ET-UN.

Chantale Otis
Directrice générale et secrétairetrésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 8 h 00 et 16 h 30, le 29^{ème} jour du mois de novembre 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : Hôtel de Ville, Facebook, bureau de poste, église.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 29^{ième} jour du mois de novembre 2021.

Chantale Otis, Directrice générale et secrétaire-trésorière